



Conseil de l'AAC – Points saillants de la réunion du Conseil d'août 2025

Points saillants de la réunion du Conseil du mercredi, 20 août 2025. Le texte complet et approuvé de toutes les motions est publié dans On Course.

1. Le Conseil a déterminé que, afin d'assurer l'équité pour tous les compétiteurs souhaitant concourir au championnat national, l'approbation pour participer au qualificatif d'un jour ne sera pas accordée à tout compétiteur qui ne présente pas une demande en bonne et due forme au comité directeur du championnat national (CDCN), conformément aux procédures et aux échéances prescrites dans les Règlements et directives du championnat national.
2. Le Conseil d'administration a accepté la recommandation du comité de l'équipement et de la sécurité consistant à réviser les articles C 2.2.1 – Palissade, C2.2.2 - Passerelle, et C 2.2.3 Balançoire des règlements officiels de l'AAC ainsi que l'Annexe C, Normes de construction des obstacles - C 2.2 –Obstacles à zones de contact: Généralités pour remplacer « jaune » par « n'importe quelle couleur contrastée unie ». Cette modification entre en vigueur le 1^{er} juillet 2026.
3. On rappelle aux membres qu'ils peuvent trouver de l'information dans le bulletin On Course et sur le site Web de l'AAC, dans la section réservée aux membres. Ils peuvent aussi poser leurs questions à leur directeur régional.